CHAUD LE MOIS DE DÉCEMBRE

L'Administration voulait imposer de force deux reculs importants : sur le temps de travail et les primes. Dans l'unité, les agents ont bouleversé son calendrier. Début décembre, la bonne fréquentation des heures mensuelles d'information aurait dû lui mettre la puce à l'oreille. Mais bon, le pouvoir donne beaucoup d'aisance.

C'est parfois l'aisance du mépris.

C'était compter sans la mobilisation des agents. Nous étions plusieurs centaines aux Quinconces lors du conseil municipal du 14 décembre. Le Maire-Président n'a pas apprécié. Pour lui, la négociation était terminée. Pourtant prévenu, il a improvisé un discours.

Dans sa colère, il confondait salaire brut et salaire net. De sa propre initiative, il a levé la séance.

Certains sujets dits « prioritaires » provoquent des crispations inutiles ; Ainsi de la NBI : moins de 1% des rémunérations en Ville, 0,62% en LMM…

Chaque pas gagné est important. Les trois quarts de nos collègues en catégorie C méritent un régime indemnitaire moins indigne. Défendons nos acquis et exigeons que les nouveaux entrants en bénéficient. A travail égal, salaire égal partout !

RESTONS MOBILISÉS DANS L'UNITÉ, C'EST LA CLÉ DU SUCCÈS !

Mobilisation des agents au conseil municipal du 14 décembre 2023 - © CGT territoriaux72

F3SCT

Le relogement du Conservatoire reste une perspective floue. La vétusté des locaux actuels est plus que problématique.

Des travaux ont été effectués selon les préconisations de la CARSAT. Les élus F3S ont demandé un état des lieux sanitaire des locaux. C'est indispensable car, au moins une collègue souffre de pathologie en lien avec leur état.

Les élu-e-s F3SCT ont du pain sur la planche.

- ATSEM :

Les baignoires sont trop hautes dans plusieurs écoles. Il faut donc porter les enfants. Un programme de travaux sera demandé.
Parmi les détails qui adouciraient le quotidien, de l'absorbant pour parer aux effets collatéraux des gastro-entérites chez les petits !
Et pour les produits corrosifs, des lunettes de protection pour toutes et tous.

- EHL :

Parmi d'autres problèmes, à l'école Louis Pergaud, les collègues doivent se changer sur un palier. Au douches du centre horticole, tant la ventilation que l'évacuation de l'eau sont problématiques. Plusieurs écoles sont démunies de local adapté pour les produits de nettoyage etc…

Si vous rencontrez des problémes liés à vos conditions de travail, votre sécurité et votre santé sur vos postes de travail n'hésitez pas à contacter vos élus F3SCT :
secretaires.f3sct@lemans.fr
cgt.territoriaux.lemans@gmail.com

TOI AUSSI REJOINS LA CGT
02.43.77.01.49
cgt.territoriaux.lemans@gmail.com
Pour nous rejoindre scanne le QR-Code

POIL À GRATTER

FLEX-OFFICE

Les collectivités veulent économiser sur l'immobilier et le chauffage. Pourquoi ne pas prendre les administratifs pour des pions ?

On imposera 10% de « flex-office » aux collègues. En français, suppression du « droit » au bureau. Celui des dix qui ne sera pas arrivé suffisamment tôt restera dans le couloir. Les « optimisateurs » qui ont si bien réussi à France Telecom/Orange, EDF-GDF, la SNCF veulent sévir aussi chez nous. Chacun doit se sentir sur un siège éjectable !

Ces projets ont été élaborés en 2022. Ils sont révélés aujourd'hui en réunion de service. Consultation préalable du CST, connais pas !

EXTRAIT DE L'APPEL DU 12° CONGRES DES RETRAITES CGT

« fidèle aux valeurs internationalistes et de paix de la CGT condamne la situation faite à la population de Gaza qui subit des frappes terribles ainsi que des déplacements (…).

Le 12° congrès condamne les crimes contre l'humanité subis par les populations civiles palestiniennes et israélienne.(…) Seule l'ouverture d'un processus de paix et la recherche d'une solution politique et diplomatique seront à même de mettre fin à la terreur et à la guerre (…) Avec le conflit en Ukraine, ce sont un peu plus de 12 millions de personnes qui ont été déplacées en 21 mois, ce qui équivaut à la totalité des déplacés de la 2° guerre mondiale.

La réalité aujourd'hui, c'est 38 conflits dans le monde qui nous amènent à une situation catastrophique. Le discours de Macron prônent une « économie de guerre » tout en se félicitant de l'augmentation du budget des armées et des ventes d'armes françaises ne va pas vers la construction de la paix »…

hashtag #CGT

LE MANS METROPOLE
VILLE DU MANS
CCAS

la cgt

Numéro 12 | JANVIER-FÉVRIER 2024 | www.cgt-lemans.fr

Edito

Chaque année, nous nous souhaitons les bons vœux. Nous ne regardons pas d'où nous venons, où nous vivons et où nous allons. Nous nous souhaitons les bons vœux, tout simplement parce que nous sommes heureux de souhaiter le meilleur à ceux qui vivent autour de nous.

Autour de nous, dans le respect de nos diversités, nous faisons vivre le « tous ensemble » et démontrons que cela est possible et pas seulement maintenant mais depuis des générations. Nous respectons nos valeurs inscrites sur le fronton des mairies « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Mais d'autres en décident autrement. Le gouvernement MACRON et son ministre DARMANIN ont fait passer le 19 décembre 2023 une loi scélérate et raciste : la loi asile immigration. Elle met en avant la préférence nationale exigée par la droite décomplexée et l'extrême droite. C'est inacceptable !!!!

Le dimanche 21 janvier 2024 à l'appel de 200 personnalités, ce sont plus de 150 000 personnes en France, 800 en Sarthe qui se sont mobilisés pour s'opposer à cette loi. Face aux valeurs républicaines bafouées, la population s'est rassemblée et a manifesté son opposition aux notions de préférence nationale. D'ailleurs, le 25 janvier 2023, le conseil constitutionnel s'est réuni et a supprimeé près de 35 articles non constitutionnels dans la loi. C'est un bout de victoire mais pas suffisamment sachant que le président va promulguer la loi dès le lendemain.

Alors, souhaitons nous une année 2024 riche en luttes sociales nous permettant de construire une société plus juste et plus humaine. Bons vœux à toutes et tous. Belle année au vivre ensemble !

Jean-Luc PICHOT

02 # Echo des services
03 # On en parle
04 # Le dossier
Poil à gratter

DÉCLARATION DU MAIRE : MINIMUM 1700 € NET

VÉRIFIEZ PAR VOUS MÊME, LES NOUVELLES GRILLES INDICIAIRES 2024 SUR NOTRE SITE

TEMPS DE TRAVAIL : MACHINE ARRIÈRE

La direction a donc fait machine arrière. Elle suspend son projet. Faisons le point sur cette question puisque personne n'y comprend rien!

La loi des 1607 heures obligerait la collectivité à s'adapter. Par ailleurs, le télétravail s'est introduit dans les bureaux. Des évolutions sont donc nécessaires. Encore faut-il savoir de quoi on part. Le protocole d'accord de 2001 est la seule base de départ légitime. Il est revêtu de la signature de l'administration et des syndicats.

L'après COVID était une période de flou. L'an dernier l'administration a élaboré un projet très compliqué. Beaucoup d'acquis seraient remis en cause. Depuis le 14 décembre, ce beau projet a du plomb dans l'aile ! Dans cette situation, nos collègues de la DRH se trouvent entre le marteau et l'enclume. Confrontées à des rétropédalages sur des questions où elles devaient défendre le point de vue de l'administration. Sollicitées dans l'urgence tant sur les problématiques non traitées du nouveau système que sur les « règles » à appliquer dans la situation provisoire maintenue. On comprend leur desarroi !

Bon gré, mal gré, « ce qui avait été décidé et ne fait qu'appliquer la loi » devra attendre. Le provisoire de 2023 est prolongé. Les discussions reprennent. Le marathon s'est achevé le samedi d'avant Noël. Les collègues de la Médiathèque s'apprêtaient à agir. Ils ont appris la veille au soir le recul de la direction. Pour eux, la négociation autour d'un schéma plurihebdomadaire aménagé se poursuit. Hors de question en outre qu'ils acceptent les samedis de Pâques et de Pentecôte dans le paquet cadeau.

Supprimer les congés médailles… Une autre bonne idée. Paraît aussi que c'est LA LOI. Tous nos encouragements aux collègues qui vont subir la bise présidentielle pour rien…

En attendant, dans certains services, c'est le retour aux horaires variables certifiés sur papier.

Toujours le flou sur le devenir des heures sup' accumulées fin 2023…

L'ECHO DES SERVICES

Echo EHPAD

Si certains pouvaient encore en douter, il n'y a plus de dialogue social dans la maison. Les CST sont devenus de simples chambres d'enregistrement. Les organisations syndicales représentatives viennent assister à la grand-messe. On a certes encore le droit de s'exprimer mais toutes nos questions restent sans réponse. On nous fait voter car c'est la règle. Pour rien… même quand toutes les OS votent contre.

Il n'y aurait jamais eu autant de dialogue social. Dixit M. Petit-Lassay qui multiplie les réunions de type « revue de projet ». Mais dès que ça impacte le personnel, plus de marge de négociation. LDG, temps de travail, RIFSEEP, 1607 heures…. Aucune de nos propositions n'avait été prise en compte. Pas de réponse à nos courriers. Les cas de discrimination syndicale se multiplient. Deux représentants syndicaux convoqués au tribunal pendant son mandat. Etrange vision du dialogue social !

Le projet pour l'Ehpad confirme ceci jusqu'à la caricature.
Il est rejeté par le conseil des familles des résidents. Le CST a été reporté deux fois. C'est dû à l'intersyndicale et surtout aux agents mobilisés. Leurs besoins doivent être pris en compte. Ils demandent de vraies discussions. Sont en cause leur qualité de vie au travail et le bien-être des résidents.
On prétend pallier au manque de personnel et restreindre l'absentéïsme. Certainement pas par la culpabilisation et l'autoritarisme. Les collègues sont à bout de forces depuis des années. Au CST du 06 décembre, M.Calippe, Président du CCAS est resté muet. Devant l'envahissement de ce conseil par les agents, il a évoqué le cas d'une résidente. C'était scandaleusement culpabilisant. Pas un mot pour les agents qui sautent leur pause-repas. Par un mot sur la panne d'ascenseur à Joliot-Curie. Les agents ont alors dû porter les résidents, comme Hashtag l'avait rappelé. Certains résidents étaient en pleurs.

On est parfois aux limites de la maltraitance. Par exemple pour les résidents contraints de manger en chambre dont on «expédie» le repas…

Tout est fait pour décourager le personnel. Le nouveau directeur tente de s'imposer par la terreur. Manifester un autoritarisme masculin n'est plus de saison ! Il s'agit de métiers à vocation, de secteurs où le recrutement est compliqué. Comment peut-on faire entendre : « la porte est grande ouverte » ou « tu n'as qu'à aller travailler à l'usine ! ». Brimades et culpabilisation sont quotidiennes. Le personnel est dégoûté. On fait semblant de recruter avec un numéro vert fermé au bout d'une semaine.

Le recours aux intérimaires est accru. Dans quel but ? Pour expliquer ensuite que ça coûte trop cher ? La fermeture de l'EHPAD serait ainsi justifiée ; On n'ose imaginer que certains y pensent…

Echo Crèche

La presse s'est fait l'écho de la maltraitance des enfants et des personnels dans les crèches privées. Un livre accusateur est publié sur le sujet. Les dérives du privé étaient à prévoir : mixité sociale non respectée, dérèglementation, souffrance au travail, faibles rémunérations, voire maltraitance des enfants et des personnels…

Les Gouvernements précédents avaient réduit les normes. Les personnels non qualifiés étaient admis. Le nombre de bébés par agent(e) à augmenté !

Ce privé est financé à 80% par de l'argent public.

Les communes deviennent « autorités organisatrices de la petite enfance ». C'est dans la loi « France Travail » que la CGT condamne par ailleurs. Les maires devront approuver la création de nouvelles crèches.

Certes, au Mans, des crèches associatives ont été reprises en régie. L'emploi des personnels est garanti.

Le retour généralisé aux crèches publiques garantirait toutefois un environnement sûr et de qualité pour les tout-petits, tout en soulageant les inquiétudes des parents. A l'échelle nationale, 4 enfants sur dix ne peuvent être accueillis. La CGT demande la création de 200.000 places supplémentaires d'ici 2027.

Ce serait un investissement dans l'avenir de la société.

RSU (Bilan Social)

Au CST de Décembre les collectivités ont adopté un Rapport Social Unique. Ce document donne des informations utiles et reflète quelques éléments positifs. On regrette qu'il soit établi sur un modèle patronal, celui rédigé par les centres de gestion. On y lit à plusieurs reprises que « l'absentéïsme, en tant que phénomène multifactoriel générant un coût significatif et impactant la qualité, voire la continuité du service public, est une préoccupation majeure pour les employeurs territoriaux ». Et pour ceux qui sont malades et/ou usés par le travail, c'est pas une préoccupation majeure ? On nous traite comme des aspirateurs ou des tronçonneuses. Ce genre de phrases n'est pas tolérable.

Pas tolérable non plus la référence à un absentéïsme dit « compressible », comme si chacun devait prendre sur soi quand il est malade. C'est d'autant plus scandaleux que les taux d'absentéïsme explosent après 60 ans… Mrs et Mmes Macron/Borne, cherchez l'erreur !

La part de la masse salariale dans les dépenses de fonctionnement diminue très légèrement en Ville et plus fortement en LMM. Elle chute de 42 à 32% en LMM. Donc, non Mr le Maire-Président, il n'y a aucune « dérive » des dépenses de personnel.

Le Maire-Président proclame la main sur le cœur son attachement à la fonction publique et à l'emploi statutaire. Certes, le nombre de contractuels reste inférieur à 10% des effectifs dans les deux collectivités. Mais il augmente significativement : de près de 20% en LMM et… de plus de 80% en Ville. Perte de 50 agents au CCAS. C'est préoccupant ! Où est passée la boussole sociale ?

La pyramide des âges présentée avec le rapport social unique des collectivités est formelle : plus de 45% des collègues ont plus de 50 ans.

Le maintien du niveau actuel de service public va donc nécessiter un rythme soutenu de recrutement de l'ordre de 150 agents par an dont plus de 110 en catégorie C. D'avantage si on obtient le retour aux 60 ans.

Ce rajeunissement fera baisser la fameuse « masse salariale » puisque ces collègues seront en début de carrière. Pas question pour la CGT qu'ils cumulent faible traitement et Rifseep inférieur à celui des anciens !

L'eau un bien précieux, mais faut pas que ça coûte trop ?

Avoir l'eau courante dans tous les logements et toutes les habitations a été perçu comme un progrès immense. Pendant quelques décennies ce confort est devenu une norme minimale et pour un prix relativement bas.

Avec le dérèglement climatique, les nappes phréatiques et les rivières ne sont plus alimentées par des pluies régulières. L'alternance de sécheresse et d'épisode orageux a déjà modifié le cycle de l'eau. Nos sociétés prennent conscience que l'eau est une ressource à protéger et qu'elle pourrait manquer.

Certes dans notre collectivité l'eau est exploitée par le service public et nous devons nous en féliciter. Il n'en reste pas moins que là aussi les contraintes budgétaires pèsent négativement sur la qualité du service public de l'eau. Nous avons bien conscience que les dotations de l'Etat aux collectivités locales sont insuffisantes.

L'accès à la ressource, la rivière ou la nappe phréatique, est déjà en tension une partie de l'année sur un certain nombre de territoires, y compris en Sarthe. Le gaspillage de l'eau potable est – il alors acceptable ?

On s'interroge donc lorsqu'il est reproché à des collègues d'astreinte d'intervenir systématiquement en cas d'appel pour des fuites peu importantes. Le coût de l'intervention en astreinte est supérieur au coût de la fuite.

Une gestion strictement comptable de l'eau ne peut pas être la réponse du service public aux enjeux sociaux et écologiques.

Depuis des années le manque d'investissement dans les réseaux d'eau potable, surtout ceux gérés par les grandes multinationales, fait qu'aujourd'hui une grande quantité de l'eau potable produite se perd dans le sol à cause de fuites. Ce serait 20% de l'eau potable, en moyenne, qui serait ainsi gaspillée.

Il faut y mettre fin. L'eau potable ne doit plus servir au nettoyage des rues ou au curage des égouts. Il faut investir !

Ce serait plus judicieux que de reprocher à un fonctionnaire le coût de son travail !

Pour la CGT, il y va de l'eau comme pour d'autres biens ou services essentiels.

Il faut mettre en place un service public de qualité avec des moyens adaptés. Affrontons les défis qu'impose déjà la crise climatique. Répondons aux besoins sociaux élémentaires de l'ensemble de la population.

#Restons connectés : @CGT Territoriaux72